

LA LETTRE OPTEVOZIENNE



LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAI 2026

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier, les Optevoziens ont élu une nouvelle équipe municipale qui a le plaisir aujourd'hui, de vous faire parvenir sa première Lettre Optevozienne. C'est l'occasion aussi de vous présenter le conseil municipal, les différentes commissions communales et les élus qui y participent.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

MAIRE ET ADJOINTS

Romain COTELLE - Maire
Vincent DRUON - Adjoint aux finances
Émilie PILLAZ - Adjointe aux affaires scolaires
Richard FOUR - Adjoint aux travaux
Séverine ANTONIO - Adjointe communication

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Ange PELINI
Laurent RUIS
Stéphanie DECOSTERD
Pascal BERNARD
Carine PULCINI
Pierre TESTE
Isabelle MOREL
Hugo BEL
Philippe LANFREY
Audrey MAUDUIT

ÉLUS RÉFÉRENTS

Référent location salle du champ : Vincent DRUON
Référent location salle des fêtes : Émilie PILLAZ
Référents prêt de matériel association :
Laurent Ruis et Marie-Ange PELINI
Référente Téléalarme : Isabelle MOREL
Référentes CME : Stéphanie DECOSTERD et Émilie PILLAZ

FINANCES

Vincent DRUON
Hugo BEL
Pierre TESTE
Philippe LANFREY

AFFAIRES SCOLAIRES

Émilie PILLAZ
Isabelle MOREL
Marie-Ange PELINI
Séverine ANTONIO

URBANISME

Vincent DRUON
Hugo BEL
Audrey MAUDUIT

BÂTIMENTS VOIRIE

Richard FOUR
Pascal BERNARD
Laurent RUIS
Hugo BEL
Philippe LANFREY

VIE LOCALE JEUNESSE CULTURE

Vincent DRUON
Laurent RUIS
Isabelle MOREL
Carine PULCINI
Audrey MAUDUIT

COMMUNICATION

Séverine ANTONIO
Stéphanie
DECOSTERD
Carine PULCINI
Marie-Ange PELINI
Émilie PILLAZ

ACTION SOCIALE

Carine PULCINI
Pascal BERNARD
Stéphanie
DECOSTERD
Marie-Ange PELINI
Isabelle MOREL

ENVIRONNEMENT ENS

Émilie PILLAZ
Pierre TESTE
Richard FOUR
Marie-Ange PELINI
Philippe LANFREY

AMÉNAGEMENT DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE 43 : LE POINT SUR LA SITUATION

Depuis quelques semaines, le goudronnage du chemin des Romains constituant l'itinéraire cyclable n°43 suscite de nombreuses réactions au sein de notre village. Soucieuse d'apporter une information transparente à ses habitants, la municipalité souhaite clarifier le cadre de ce projet et les mesures de régularisation engagées.

Un projet d'envergure intercommunale

Il est essentiel de préciser que cet aménagement n'est ni à l'initiative, ni sous la responsabilité directe de la mairie d'Optevoz.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre de son vaste Plan Vélo. Ce schéma directeur cyclable ne concerne pas uniquement notre village, mais bien la globalité du territoire :

- 47 communes sont concernées par ce maillage.
- L'objectif est de créer un réseau de plus de 150 kilomètres de voies cyclables à travers les Balcons du Dauphiné pour favoriser les mobilités douces.
- L'itinéraire 43 est un segment de ce réseau, visant à relier nos communes de manière sécurisée.

La commune n'a donc pas été l'organe décisionnaire quant au choix des matériaux (goudronnage) ou du tracé technique, ces décisions étant centralisées à l'échelle de l'intercommunalité pour assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire.

Bilan et mesures

Consciente des problématiques d'usage et de cohabitation soulevées à la fin des travaux, la municipalité a immédiatement sollicité la Communauté de Communes. Une réunion de travail a d'ores et déjà eu lieu pour analyser les points de friction.

Pour préserver la tranquillité du chemin et garantir la sécurité de tous, les mesures suivantes vont être déployées :

- **Statut de "Voie Verte"** : Le chemin est officiellement considéré comme une voie verte.

Par définition, la circulation y est réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.

- **Restriction de circulation** : Seuls les **ayants droit** (agriculteurs, riverains, services de secours) conservent l'autorisation d'y circuler avec un véhicule motorisé.
- **Signalétique renforcée** : Des panneaux d'interdiction aux véhicules motorisés (hors ayants droit) vont être installés prochainement.
- **Sécurisation juridique** : Des arrêtés municipaux seront pris pour encadrer strictement ces usages et permettre, si nécessaire, la verbalisation des contrevenants.

Nous restons attentifs à vos retours et continuons d'agir auprès de la Communauté de Communes pour que cet aménagement reste un espace de promenade agréable et sécurisé pour tous les Optevoziens.



UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Une naturopathe holistique s'installe sur la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue!



Naturopathe Holistique
Hair spa
Massage Bien-Être
Soin Reiki

Il est temps de prendre soin de vous

07-75-66-23-06
elonaturo@yahoo.com
38460 OPTÉVOZ

Retrouvez-moi sur Resalib.fr

Naturopathie

| | |
|---|----------|
| Bilan Naturopathique (1h30) | 60 euros |
| Suivi (30min) | 30 euros |
| Bilan enfants (jusqu'à 9ans) (1 entretien téléphonique au préalable 30min +1 rendez vous 20min avec l'enfant +1 rendez vous 20min avec les parents) | 45 euros |
| Bilan enfant (10 à 17 ans) | 45 euros |
| Bilan étudiant (17 à 25 ans sur justificatif) | 54 euros |

Soins divers

| | |
|--------------------------------|----------|
| *Massage Bien être corps (1h) | 60 euros |
| *Massage haut du corps (45min) | 45 euros |
| *Massage bas du corps (45 min) | 45 euros |

*Soin (énergétique) Reiki 60 euros

*HAIR SPA de 80 à 130 euros

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

Votre enfant est né en **2023 (ou avant)**, et vous souhaitez l'inscrire à l'école d'Optevoz. Vous devez dans un premier temps vous présenter à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription scolaire. Vous devez ensuite prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école, afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant. Vous devrez vous munir du certificat délivré par la mairie, du livret de famille, du carton de santé de l'enfant et d'un certificat de radiation (pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 04.74.83.81.76 ou l'école au 04.74.83.88.33 pour tous renseignements complémentaires.

DES NOUVELLES DU CME

Collecte au profit des Restos du Coeur

Le 14 mars dernier, nos jeunes élus du Conseil Municipal Enfant ont pu visiter les locaux des Restos du Coeur de Tignieu et remettre leurs dons. En effet, cette année, le CME a souhaité organiser une collecte à destination des enfants en difficulté. Beaucoup de jouets, de jeux, de produits alimentaires et d'hygiène ont pu être collectés. Un grand merci à tous les habitants qui ont participé à cette collecte pour leur générosité!



Le grand pique-nique du CME

Le Conseil Municipal Enfant invite tous les habitants d'Optevoz à participer à un grand pique-nique **le samedi 4 juillet** dans un champ du village. Retenez et notez-bien cette date, des informations complémentaires vous seront données courant juin via des affichages et Panneau Pocket!



AGENDA

Juin

SAMEDI 13

Festival de musique En Voix et Or

SALLE DES FÊTES

SAMEDI 20 À 10H30

Réunion Jobs d'été

MAIRIE D'OPTEVOZ

VENDREDI 26

Kermesse du Sou des Écoles

SALLE DES FÊTES

Juillet

SAMEDI 4

Grand pique-nique du village - Conseil Municipal Enfant

SAMEDI 18

Challenge des 4R - Boule sportive Optevozienne

BOULODROME

Août

LUNDI 3

Challenge Tavenna - Boule sportive Optevozienne

BOULODROME

SAMEDI 15

Challenge Maunice Repellin / Coupe Cochet

Boule sportive Optevozienne

BOULODROME

VENDREDI 21 - SAMEDI 22 - DIMANCHE 23

Ball trap - AFCA

VENDREDI 28 - SAMEDI 29 - DIMANCHE 30

Vogue - Comité des fêtes

STADE

Septembre

MARDI 29

Assemblée Générale du Sou des Écoles

SALLE DU CHAMP

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi: 13h30/17h

Jeudi: 13h30/19h

Vendredi: 10h/12h

04 74 83 81 76

mairie.optevoz@wanadoo.fr

www.optevoz.fr

DÉCHETTERIE D'OPTEVOZ

Mercredi: 8h30/12h-13h30/17h

Jeudi: 8h30/12h-13h30/17h

Vendredi: fermée

Samedi: 13h30/17h30

EMPLACEMENTS DE COLLECTE SÉLECTIVE

Parking salle des fêtes

(verre+cantons bruns)

Parking salle du champ (verre)

Déchetterie (verre+tri sélectif)

Lotissement du château (verre)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 16h00 - 18h

Vendredi: 16h30 - 17h30

HORAIRE D'UTILISATION DES APPAREILS

BRUYANTS

Les jours ouvrables:

8h30-12h/14h30-19h30

Samedi: 9h-12h/15h-19h

Dimanche et jours fériés: 10h-12h

RÉDACTION/DISTRIBUTION

Équipe de rédaction: Romain Cotelle, Séverine Antonio, Emilie Pillaz, Marie-Ange Pélini, Stéphanie Decostend et Carine Pulcini.

Merci à nos distributeurs bénévoles: Catherine Gannier, Annie Losilla, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Stéphanie Decostend.

PROBLÈMES INTERNET SUR LA COMMUNE

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, certains Optevoziens se plaignent de difficultés rencontrées pour accéder à Internet, la plupart du temps au sein de leur domicile. Bien que la fibre soit installée et régulée par une entreprise privée et que les opérateurs soient indépendants de la mairie, la municipalité souhaiterait recenser les différents problèmes rencontrés afin de mieux comprendre les difficultés et éventuellement, si cela est possible, d'essayer d'apporter des réponses.

Si vous êtes concernés, merci de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner en mairie.

JOBS D'ÉTÉ : APPEL A CANDIDATURE

Afin de faire bénéficier aux jeunes Optevoziens âgés de 16 à 18 ans d'une expérience en milieu professionnel par le biais d'un travail saisonnier, la municipalité organise une session «mini-jobs d'été». Les principales missions seront d'assurer la propreté des voiries et l'entretien des espaces verts.

Vous êtes nés en 2008, 2009 ou 2010 (16 ans révolus au début du contrat),

Vous résidez sur la commune à l'année,

Vous êtes intéressés... Merci de remplir le coupon et de le retourner en mairie avant le **31 mai dernier délai**.

Au-delà de 12 candidats, nous serons contraints de procéder à un tirage au sort.

Pour les candidats retenus, une réunion d'information aura lieu le **samedi 20 juin à 10h30 à la mairie d'Optevoz.**



Coupon à retourner en mairie



| | |
|------------------------|----------------------|
| Nom : | Prénom : |
| Tél/Mail : | Opérateur internet : |
| Adresse : | |
| Problèmes rencontrés : | |



Coupon à retourner en mairie pour **le 31 mai 2026** dernier délai



| | |
|---|------------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Tél/Mail : |
| Adresse : | |
| Nom/ prénom du représentant légal (pour les mineurs): | |
| Merci de cocher vos disponibilités : | |
| <input type="checkbox"/> du lundi 6 au vendredi 10 juillet | |
| <input type="checkbox"/> du lundi 13 au vendredi 17 juillet | |
| <input type="checkbox"/> du lundi 20 au vendredi 24 juillet | |
| <input type="checkbox"/> du lundi 27 au vendredi 31 juillet | |

LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique, découverte en France en 2004, qui bouleverse les équilibres locaux en menaçant l'activité apicole, les habitants et la biodiversité.

C'est pourquoi, il est indispensable de **lutter collectivement** contre cette espèce envahissante. Tout nid de frelons asiatiques découvert sur la région Auvergne-Rhône-Alpes doit être signalé :

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



De son côté, **la mairie s'est munie de 10 pièges à frelons** qui seront installés prochainement sur la commune.

